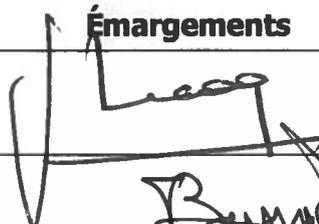
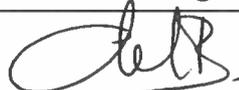
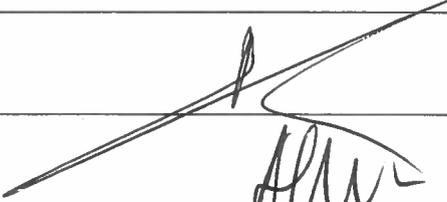
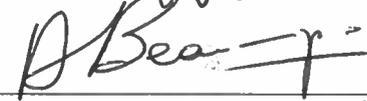
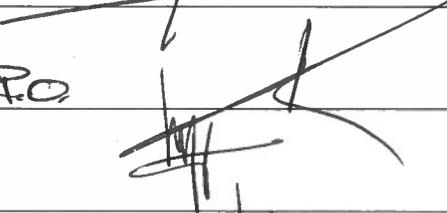
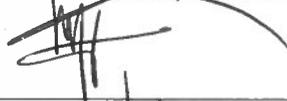
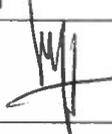
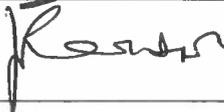


DÉLIBÉRATION
RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

Noms des Conseillers	Émargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6 ^e	
Monsieur Jean-Charles BOSSARD Premier Adjoint au Maire	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Adjointe au Maire	
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	
Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN Adjointe au Maire	
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	
Madame Marielle de SARNEZ Conseillère de Paris et du 6 ^e	P.O.  
Monsieur Alexandre VESPERINI Conseiller de Paris et du 6 ^e	
Madame Marie-Thérèse LACOMBE Conseillère d'Arrondissement	P.O. 
Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER Conseillère d'Arrondissement	
Monsieur Bertrand PAVLIK Conseiller d'Arrondissement	P.O. 
Monsieur Andrea BEGO GHINA Conseiller d'Arrondissement	P.O. 
Madame Juliette RAOUL-DUVAL Conseillère d'Arrondissement	



DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 12 septembre 2017

Le mardi 12 septembre deux mille dix-sept à 18 heures 00, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 6 septembre deux mille dix-sept qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Réf. : 062017024

Désignation du Secrétaire de séance.

2-Réf. : 062017025

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 20 juin 2017.

3-Réf. : 062017029Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) et 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier.**062017029-1** : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Notre-Dame-des-Champs.**062017029-2** : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Odéon.**062017029-3** : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Rennes.**062017029-4** : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Germain-des-Prés.**062017029-5** : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Placide.**062017029-6** : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Monnaie.**062017029-7** : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Notre-Dame-des-Champs.**062017029-8** : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Odéon.**062017029-9** : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Rennes.**062017029-10** : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Germain-des-Prés.**062017029-11** : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Placide.



DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017

062017029-12 : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Monnaie.

4-Réf. : DAE-2017-101

Subvention (7.500 euros) au Comité de Saint-Germain des Prés, Saint-Germain des Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2016 (6^e).

5-Réf. : DAE-2017-235

Subvention (3.240 euros) à l'association Avenir Quartier Latin pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2017 (6^e).

6-Réf. : DAC-2017-236

Subvention (5.500 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (6^e).

7-Réf. : DAC-2017-686

Subventions (450.000 euros) et conventions avec sept établissements cinématographiques et deux associations.

8-Réf. : DJS-2017-233

Subvention (4.500 euros) au titre de la Jeunesse, à l'association L'Esprit Jazz (6^e).

9-Réf. : DASCO-2017-74

Lycées municipaux - Subventions (67.044 euros) pour le soutien aux projets éducatifs.

10-Réf. : DASCO-2017-125

Lycées municipaux - Dotations complémentaires de fonctionnement (56.472 euros) et subventions d'équipement (84.894 euros).

11-Réf. : DASCO-2017-127

Lycées municipaux - Dotations de fonctionnement 2018 (1.000.183 euros).

12-Réf. : DPA-2017-49

Projet d'amélioration de la performance énergétique dans les écoles parisiennes - Contrat relatif à 60 écoles - Autorisation de déposer toutes demandes d'autorisations administratives et de solliciter tout organisme financeur pour l'attribution de subventions.

13-Réf. : DASCO-2017-92

Caisse des Écoles (6^e) - Subvention (22.985 euros) et avenant à la convention pour l'amélioration de la qualité du service de restauration scolaire.

14-Réf. : DVD-2017-72

Programmes 2017 et 2018 de zones 30 - Demande de subventions auprès du Conseil régional d'Ile de France.

15-Réf. : DLH-2017-216

50 rue de Vaugirard (6^e) - Modification de la couverture et suppression d'un châssis de toit pour la création d'un ascenseur - Autorisations d'urbanisme.

16-Réf. : DAC-2017-612

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Simone Michel-Lévy, 1 boulevard du Montparnasse (6^e).



DÉLIBÉRATION

- 12 septembre 2017
- 17-Réf. : DU-2017-191**
Dénomination allée Sonia Rykiel (6^e).
- 18-Réf. : DPA-2017-42**
Fontaine du marché Saint-Germain, 73, rue Bonaparte (6^e) - Travaux de restauration - Permis de construire.
- 19-Réf. : DAE-2017-97**
Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST : compte-rendu de l'exercice 2016.
- 20-Réf. : DVD-2017-102**
Service public Vélib' - Convention avec le Syndicat mixte Autolib'et Vélib' Métropole.
- 21-Réf. : DDCT-2017-75**
États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2018.
- 22-Réf. : DDCT-2017-76**
États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2018.
- 23-Réf. : DDCT-2017-77**
Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2018.
- 24-Réf. : 062017028**
Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 6^e arrondissement a la charge.
- 25-Réf. : 062017026**
Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association ESPRIT JAZZ, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.
- 26-Réf. : 062017027**
Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association AMAP-Panier du 6^e, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.
- 27-Réf. : DEVE-2017-118**
Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de sachets de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens.
- 28-Réf. : DFA-2017-70**
Avenant n°2 à la convention d'occupation domaniale des espaces publics parisiens pour l'installation et l'exploitation des colonnes et des mâts porte-affiches du 27 octobre 2005.
- 29- Information annuelle sur le nombre de logements Ville de Paris orientés en 2016.**
- 30- Affaires diverses.**



DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement
- Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e donne pouvoir à Madame Anne-Sophie GODROY-GENIN, Adjointe au Maire.
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, donne pouvoir à Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement.
- Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e.

Secrétaire de séance :

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations :

- 1) Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, et Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'arrondissement, arrivent en séance lors de la discussion du point n°6 DAC-2017-236 et participent au vote de ce point.
- 2) Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, ne fait plus usage du pouvoir d'Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'arrondissement, à compter du point n°6 DAC-2017-236.
- 3) Point n°6 DAC-2017-236
Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, Marie-Thérèse LACOMBE, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Bertrand PAVLIK et Andrea BEGO-GHINA, Conseiller(e)s d'arrondissement s'abstiennent au motif que :

- les activités de cette association vont au-delà de son objet ;
- le cumul des charges de personnel représente pratiquement 65 % des dépenses, ce qui est beaucoup trop important.



DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017

4) Point n° 13 - DASCO-2017-92

Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Olivier PASSELECQ et Arielle BEAUCAMPS, Adjoint(e)s au Maire, et Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, ne participent pas au vote en raison de leur qualité de Président de la Caisse des Écoles pour le Maire du 6^e et d'administrateurs pour les trois autres membres.

5) Point n° 20 - DVD-2017-102

Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ et Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjoint(e)s au Maire, Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, et Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement s'abstiennent au motif que :

- les 2 seuls élus représentants la Ville de Paris au sein du Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole sont issus des rangs de la majorité municipale, ce qui pose un problème de démocratie puisque l'opposition municipale n'est pas représentée ;
- sur l'ensemble des nouvelles stations créées, Paris ne bénéficiera que de 10 stations principalement localisées dans les bois de Vincennes et Boulogne, ce qui n'est pas suffisant ;
- la transition du système « DECAUX » vers le système « Smoovengo » durera 6 mois, période durant laquelle le nombre de Vélib' sera très limité ;
- il y a un manque certain de visibilité sur les futurs tarifs dont on sait seulement qu'ils vont augmenter ;
- le système de pénalité prévus en cas de vandalisme va pénaliser les seuls usagers qui ne sont en réalité pas responsables ;
- il existe une réelle inquiétude sur le plan social car il semblerait que tous les employés de « DECAUX » ne soient pas embauchés par « Smoovengo » ;
- la Ville ne favorise pas assez le « vélo personnel », notamment en créant davantage de stations pour s'y garer.

6) Point n° 21 - DDCT-2017-75

Les élus de la majorité municipale s'abstiennent au motif qu'ils contestent la prise en compte à hauteur de 40 % (dans le calcul du montant de la DAL) des foyers fiscaux de la 1^{ère} tranche, ce qui pénalise les habitants du 6^e.

7) Point n° 24 - 062017028

Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, et Anne-Sophie GOFROY-GENIN, Adjointe au Maire, s'abstiennent au motif qu'elles regrettent la fermeture de la Maison des Associations du 6^e arrondissement et souhaitent le maintien dans chaque arrondissement parisien d'une Maison des Associations.



DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017 Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1-Réf. : 062017024

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.
Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, assure les fonctions de secrétaire de séance.
Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2-Réf. : 062017025

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 20 juin 2017.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 20 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

3-Réf. : 062017029

Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) et 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier.

062017029-1 : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Notre-Dame-des-Champs.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier - Quartier Notre-Dame-des-Champs - est adoptée à l'unanimité.

062017029-2 : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Odéon.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier - Quartier Odéon - est adoptée à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017 **062017029-3** : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Rennes.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier - Quartier Rennes - est adoptée à l'unanimité.

062017029-4 : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Germain-des-Prés.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier - Quartier Saint-Germain-des-Prés - est adoptée à l'unanimité.

062017029-5 : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Placide.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier - Quartier Saint-Placide - est adoptée à l'unanimité.

062017029-6 : Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier : Quartier Monnaie.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier - Quartier Monnaie - est adoptée à l'unanimité.

062017029-7 : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Notre-Dame-des-Champs.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier - Quartier Notre-Dame-des-Champs - est adoptée à l'unanimité.

062017029-8 : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Odéon.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier - Quartier Odéon - est adoptée à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017 **062017029-9** : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Rennes.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier - Quartier Rennes - est adoptée à l'unanimité.

062017029-10 : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Germain-des-Prés.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier - Quartier Saint-Germain-des-Prés - est adoptée à l'unanimité.

062017029-11 : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Placide.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier - Quartier Saint-Placide - est adoptée à l'unanimité.

062017029-12 : Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Monnaie.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier - Quartier Monnaie - est adoptée à l'unanimité.

4-Réf. : DAE-2017-101

Subvention (7.500 euros) au Comité de Saint-Germain des Prés, Saint-Germain des Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2016 (6^e).

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

5-Réf. : DAE-2017-235

Subvention (3.240 euros) à l'association Avenir Quartier Latin pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2017 (6^e).

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017 **6-Réf. : DAC-2017-236**
Subvention (5.500 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (6^e).
VOTANTS : 13 POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 7 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

7-Réf. : DAC-2017-686
Subventions (450.000 euros) et conventions avec sept établissements cinématographiques et deux associations.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

8-Réf. : DJS-2017-233
Subvention (4.500 euros) au titre de la Jeunesse, à l'association L'Esprit Jazz (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

9-Réf. : DASCO-2017-74
Lycées municipaux - Subventions (67.044 euros) pour le soutien aux projets éducatifs.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

10-Réf. : DASCO-2017-125
Lycées municipaux - Dotations complémentaires de fonctionnement (56.472 euros) et subventions d'équipement (84.894 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

11-Réf. : DASCO-2017-127
Lycées municipaux - Dotations de fonctionnement 2018 (1.000.183 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

12-Réf. : DPA-2017-49
Projet d'amélioration de la performance énergétique dans les écoles parisiennes. Contrat relatif à 60 écoles - Autorisation de déposer toutes demandes d'autorisations administratives et de solliciter tout organisme financeur pour l'attribution de subventions.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017 **13-Réf. : DASCO-2017-92**
Caisse des Écoles (6^e) - Subvention (22.985 euros) et avenant à la convention pour l'amélioration de la qualité du service de restauration scolaire.

VOTANTS : 9 POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 4

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

14-Réf. : DVD-2017-72
Programmes 2017 et 2018 de zones 30 - Demande de subventions auprès du Conseil régional d'Ile de France.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

15-Réf. : DLH-2017-216
50 rue de Vaugirard (6^e) - Modification de la couverture et suppression d'un châssis de toit pour la création d'un ascenseur - Autorisations d'urbanisme.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

16-Réf. : DAC-2017-612
Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Simone Michel-Lévy, 1 boulevard du Montparnasse (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

17-Réf. : DU-2017-191
Dénomination allée Sonia Rykiel (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

18-Réf. : DPA-2017-42
Fontaine du marché Saint-Germain, 73, rue Bonaparte (6^e) - Travaux de restauration - Permis de construire.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

19-Réf. : DAE-2017-97
Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST : compte-rendu de l'exercice 2016.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017

20-Réf. : DVD-2017-102

Service public Vélib' - Convention avec le Syndicat mixte Autolib'et Vélib' Métropole.

VOTANTS : 13 POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 7 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

21-Réf. : DDCT-2017-75

États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2018.

VOTANTS : 13 POUR : 1 CONTRE : 0 ABSTENTION : 12 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

22-Réf. : DDCT-2017-76

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2018.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

23-Réf. : DDCT-2017-77

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2018.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

24-Réf. : 062017028Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 6^e arrondissement a la charge.

VOTANTS : 13 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

25-Réf. : 062017026Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association ESPRIT JAZZ, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

26-Réf. : 062017027Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association AMAP-Panier du 6^e, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017 **27-Réf. : DEVE-2017-118**
Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de sachets de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

28-Réf. : DFA-2017-70
Avenant n°2 à la convention d'occupation domaniale des espaces publics parisiens pour l'installation et l'exploitation des colonnes et des mâts porte-affiches du 27 octobre 2005.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

29- Information annuelle sur le nombre de logements Ville de Paris orientés en 2016.

30- Affaires diverses.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, informe les Conseillers que :

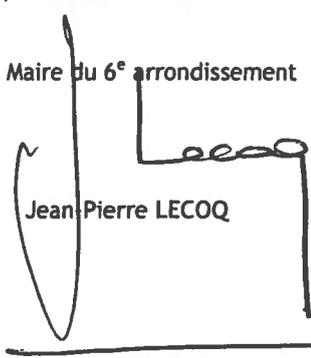
- A été déposé sur table, pour leur information :
 1. le projet DASCO-2017-53-G
le projet DASCO-2017-58 G
le projet DASCO-2017-59 G
 2. L'arrêté d'autorisation - Installation classée pour la protection de l'environnement. Arrêté autorisant la société Orange à exploiter le site technique national et international Orange Montsouris sis 89-90 boulevard Kellermann à Paris 13^e.
 3. Présentation du dispositif de facilitation numérique.

Il communique, également, les informations suivantes :

- Le Conseil d'arrondissement se réunira le mardi 7 novembre 2017 à 18h30 et le mardi 28 novembre 2017 à 18h30
- Dates du budget participatif :
 - vote numérique du 13/09/2017 (20h) au 01/10/2017 (20h)
 - vote physique du 16/09/2017 au 30/09/2017
- Forum des Associations : Samedi 16 septembre 2017 de 10h à 18h
- Courses du Luxembourg 2017 : Dimanche 24 septembre 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-075

12 septembre 2017

Désignation de Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, et de Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

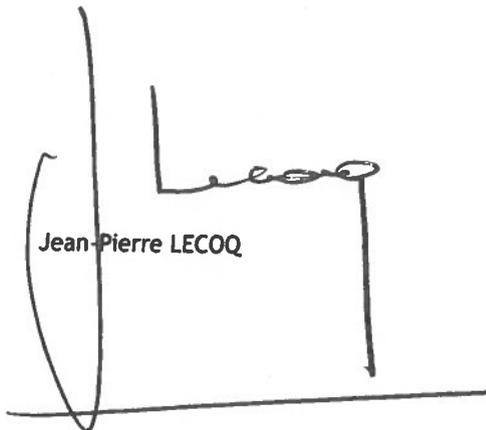
Examen du projet de délibération 062017024 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-076

12 septembre 2017

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 20 juin 2017.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062017025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6^e arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-077

12 septembre 2017

**Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier :
Quartier Notre-Dame-des-Champs (062017029-1)**

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 1^{er} Collège : membres élus

• QUARTIER NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

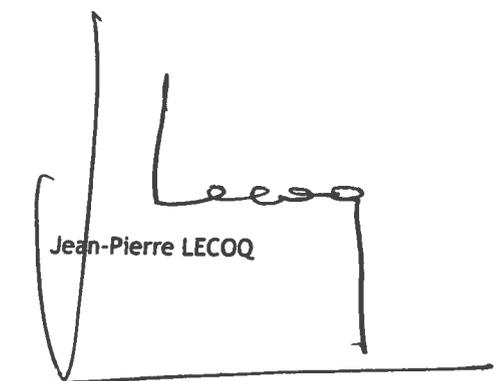
Élus :

- Arielle BEAUCAMPS
- Anne-Sophie GODFROY-GENIN

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ





DÉLIBÉRATION

2017-06-078

12 septembre 2017

**Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier :
Quartier Odéon (062017029-2)**

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 1^{er} Collège : membres élus

• QUARTIER ODEON

Élus :

- Marie-Thérèse LACOMBE
- Juliette RAOUL-DUVAL

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-079

12 septembre 2017

**Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier :
Quartier Rennes (062017029-3)**

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 1^{er} Collège : membres élus

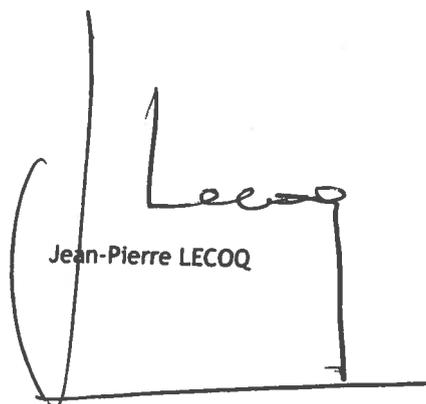
• QUARTIER RENNES

Élus :

- Jean-Charles BOSSARD
- Olivier PASSELECQ

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-080

12 septembre 2017

**Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier :
Quartier Saint-Germain-des-Prés (062017029-4)**

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 1^{er} Collège : membres élus

• QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Élus :

- Chantal LAMBERT-BURENS
- Martine CHEVALIER-AULAGNIER

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-081

12 septembre 2017

**Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier :
Quartier Saint-Placide (062017029-5)**

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 1^{er} Collège : membres élus

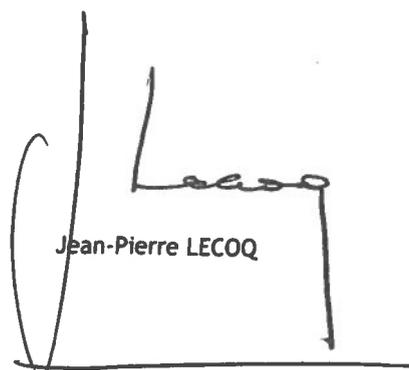
• QUARTIER SAINT-PLACIDE

Élus :

- Alexandre VESPERINI
- Bertrand PAVLIK

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2017-06-082

12 septembre 2017

**Désignation des membres des 1^{er} Collèges (élus) des Conseils de Quartier :
Quartier Monnaie (062017029-6)**

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 1^{er} Collège : membres élus

• **QUARTIER MONNAIE**

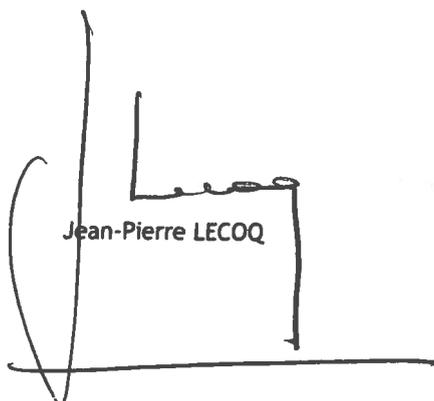
Élus :

- Andréa BEGO GHINA
- Jean-Pierre LECOQ

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ





DÉLIBÉRATION

2017-06-083

12 septembre 2017

Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Notre-Dames-des-Champs (062017029-7)

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 2nd Collège : représentants des associations

• QUARTIER NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

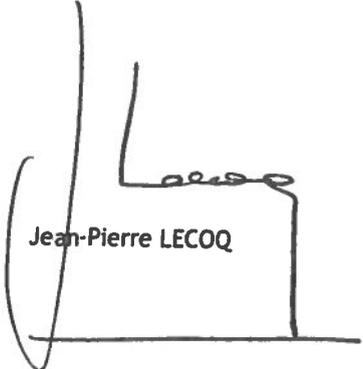
Représentants des associations locales :

- Christine de KERCHOVE - Association Cœur Saint-Germain-des-Prés
- Isabelle LACORNE - Montparnasse Rencontres
- Pauline DELPLANQUE - Association des parents d'élèves de l'enseignement libre de l'Institut Sainte-Geneviève
- Claude GROS - Société des Membres de la Légion d'Honneur
- Caroline ZAHLAN DE CAYETTI - Association des parents d'élèves de l'école alsacienne
- Marie-Claude DELMAS - Société Historique du 6^e

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-084

12 septembre 2017

Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Odéon (062017029-8)

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 2nd Collège : représentants des associations

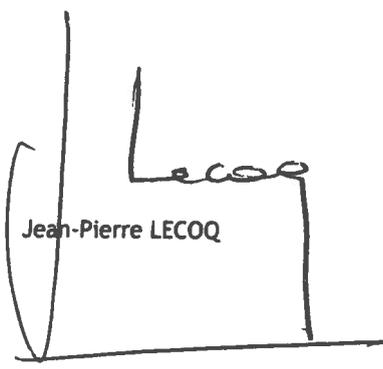
• QUARTIER ODEON

Représentants des associations locales :

- Françoise LECLERC - Animation et renouveau 6^e
- Edith CHAUVÉAU - Association catholique des services de jeunesse féminine
- Serge CAILLAUD - Association des commerçants du marché alimentaire Saint-Germain
- Christophe LAVERNHE - Association Village Saint-Germain
- Jacques TOUTAIN - Soupe Populaire du 6^e
- Claude AMSELLE - Les Auditeurs des Cours du Luxembourg

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-085

12 septembre 2017

Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Rennes (062017029-9)

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

◆ au 2nd Collège : représentants des associations

• **QUARTIER RENNES**

Représentants des associations locales :

- Jacques AMSTER - Association ACERA (Association des Commerçants et Entreprises de la rue de Rennes et ses Abords)
- Xavier GUESPEREAU - AGF (Association Générale des Familles)
- Eléna MALIKOUTI - Les parents de la rue Madame
- Jean-Pierre DUTHOIT - Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier (JSCPO)
- Jean-Paul LAURAS - Partage 5/6/7
- Yves GALLAZZINI - Paroisse Saint-Sulpice

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-086

12 septembre 2017

Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Germain-des-Prés (062017029-10)

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 2nd Collège : représentants des associations

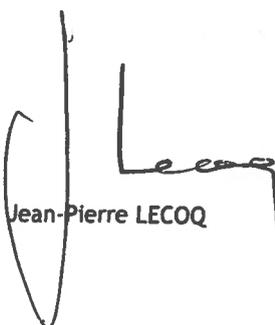
• QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Représentants des associations locales :

- François de SESMAISONS - *Art Saint-Germain-des-Prés*
- Marie-Catherine MINGASSON - *Association des administrateurs bénévoles du CASVP 6^e*
- Monique MOURoux - *Comité Saint-Germain*
- Alison NOLAN - *Rue Visconti des Prés*
- Jacques de SAULIEU - *Paroisse Saint-Germain-des-Prés*
- Eric de RUGY - *Jacobins, Jacobines*

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


 Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-087

12 septembre 2017

Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Saint-Placide (062017029-11)

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 2nd Collège : représentants des associations

• **QUARTIER SAINT-PLACIDE**

Représentants des associations locales :

- Marie-José THOLLOT - *Fédération de la Médaille de la famille française*
- Arlette VIDAL-NAQUET - *Cherche-Midi Qualité de vie*
- Nathanaël NAPOLI - *Association de commerçants Saint Placide - Cherche-Midi*
- Martine BONNAMY - *Association des riverains de la rue Jean Ferrandi*
- Eric ALLARD - *Mieux se Déplacer en Bicyclette*
- François PASTEAU - *Association des anciens élèves de Ferrandi*

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-088

12 septembre 2017

Désignation des membres des 2nd Collèges (représentants des associations) des Conseils de Quartier : Quartier Monnaie (062017029-12)

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2143-2 et L.2121-21 ;

Vu la délibération 2002-06-20 du Conseil du 6^e arrondissement et notamment son article 4 définissant la composition des 1^{er} et 2nd Collèges des Conseils de Quartier ;

Vu l'article 5 du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier relatif au renouvellement de ceux-ci au terme de la troisième année calendaire de leur mise en place ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement :

DELIBERE

Article 1 : sont désignés comme représentants :

♦ au 2nd Collège : représentants des associations

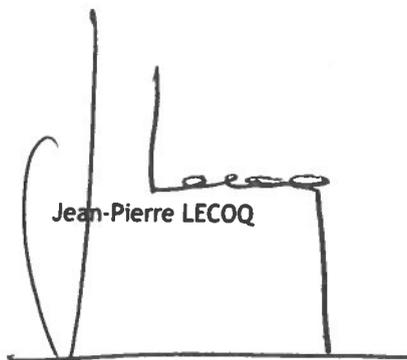
• **QUARTIER MONNAIE**

Représentants des associations locales :

- Julie KUYPERS - *Association des parents d'élèves de l'école Jardinot*
- Françoise CHEVALIER - *Avenir Quartier Latin*
- Nicole BARRÉ - *Les droits du piéton*
- Karine JOURNO - *Association des parents d'élèves de l'école Saint-André des Arts*
- Marie-Antoinette RIVET - *Association des Usagers des Transports*
- Alix CANNAMELA - *SOS bruit Paris 6^e*

Adopté par les Conseillers à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-089

12 septembre 2017

Subvention (7.500 euros) au Comité de Saint-Germain des Prés, Saint-Germain des Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2016 (6°).

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

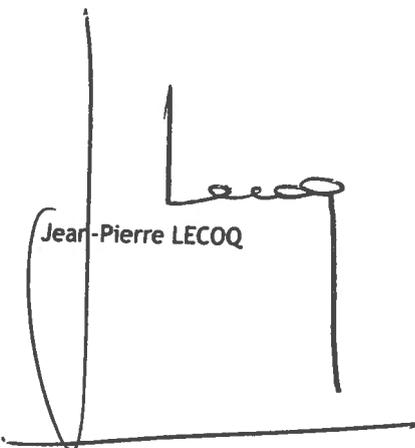
Examen du projet de délibération DAE.2017-101 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-090

12 septembre 2017

Subvention (3.240 euros) à l'association Avenir Quartier Latin pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2017 (6^e).

Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e ;

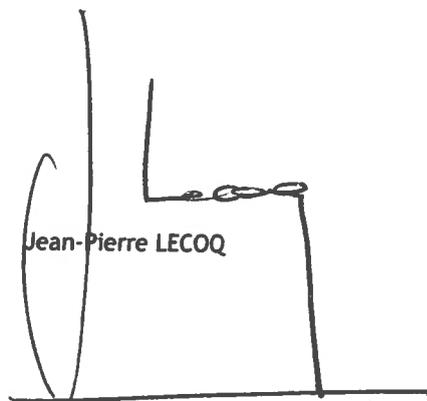
Examen du projet de délibération DAE.2017-235 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-091

12 septembre 2017

Subvention (5.500 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (6^e).

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire ;

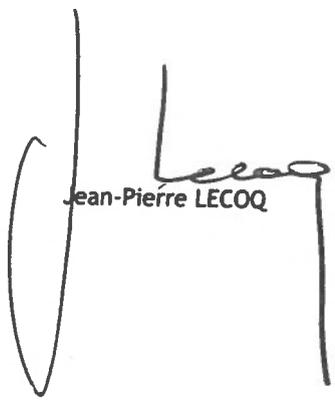
Examen du projet de délibération DAC.2017-236 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 6 voix pour (J.P. LECOQ, C. LAMBERT-BURENS, A.S. GODFROY-GENIN, A. BEAUCAMPS, M. de SARNEZ, J. RAOUL-DUVAL) et 7 abstentions (J.C. BOSSARD, O. PASSELECQ, A. VESPERINI, M.T. LACOMBE, M. CHEVALIER-AULAGNIER, B. PAVLIK, A. BEGO-GHINA).

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2017-06-092

12 septembre 2017

Subventions (450.000 euros) et conventions avec sept établissements cinématographiques et deux associations.

Vu le rapport présenté par Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire ;

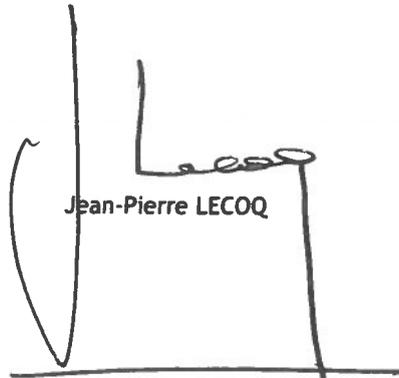
Examen du projet de délibération DAC.2017-686 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-093

12 septembre 2017

Subvention (4.500 euros) au titre de la Jeunesse, à l'association L'Esprit Jazz (6^e).

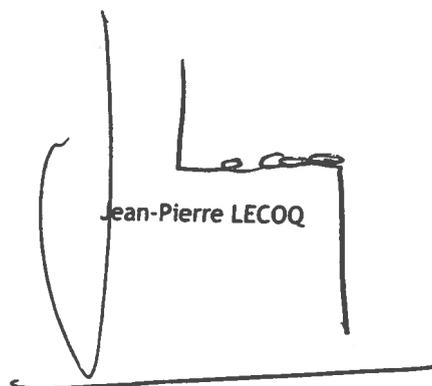
Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DJS.2017-233 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-094

12 septembre 2017

Lycées municipaux - Subventions (67.044 euros) pour le soutien aux projets éducatifs.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

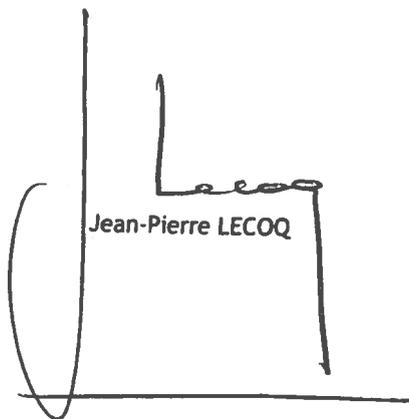
Examen du projet de délibération DASCO.2017-74 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-095

12 septembre 2017

Lycées municipaux - Dotations complémentaires de fonctionnement (56.472 euros) et subventions d'équipement (84.894 euros).

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

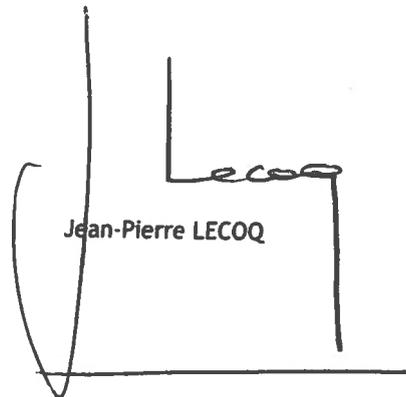
Examen du projet de délibération **DASCO.2017-125** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2017-06-096

12 septembre 2017

Lycées municipaux - Dotations de fonctionnement 2018 (1.000.183 euros).

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

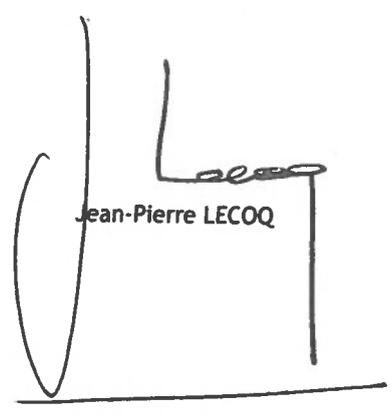
Examen du projet de délibération DASCO.2017-127 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-097

12 septembre 2017

Projet d'amélioration de la performance énergétique dans les écoles parisiennes - Contrat relatif à 60 écoles. Autorisation de déposer toutes demandes d'autorisations administratives et de solliciter tout organisme financeur pour l'attribution de subventions.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

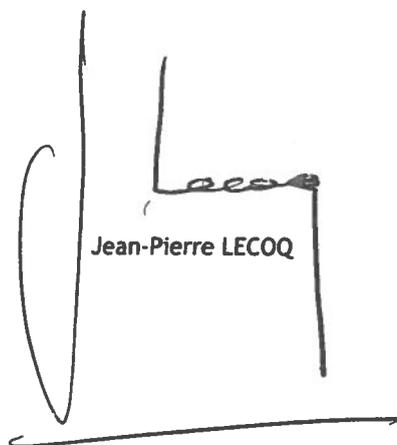
Examen du projet de délibération DPA.2017-49 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-098

12 septembre 2017

Caisse des Écoles (6^e) - Subvention (22.985 euros) et avenant à la convention pour l'amélioration de la qualité du service de restauration scolaire.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération **DASCO.2017-92** ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 9 voix pour (J.C. BOSSARD, C. LAMBERT-BURENS, A.S. GODFROY-GENIN, M. de SARNEZ, A. VESPERINI, M.T. LACOMBE, M. CHEVALIER-AULAGNIER, B. PAVLIK, A. BEGO-GHINA) et 4 NPPV (J.P. LECOQ, O. PASSELECQ, A. BEAUCAMPS, J. RAOUL-DUVAL).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-099

12 septembre 2017

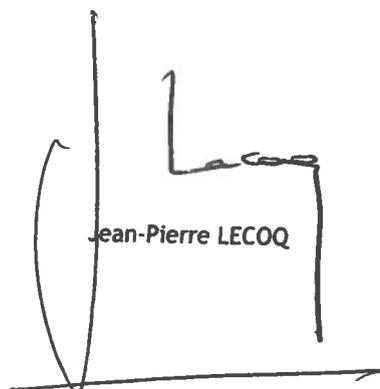
Programmes 2017 et 2018 de zones 30 - Demande de subventions auprès du Conseil régional d'Ile de France.Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e ;

Examen du projet de délibération DVD.2017-72 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

ean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-100

12 septembre 2017

50 rue de Vaugirard (6^e) - Modification de la couverture et suppression d'un châssis de toit pour la création d'un ascenseur - Autorisations d'urbanisme.

Vu le rapport présenté par Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement ;

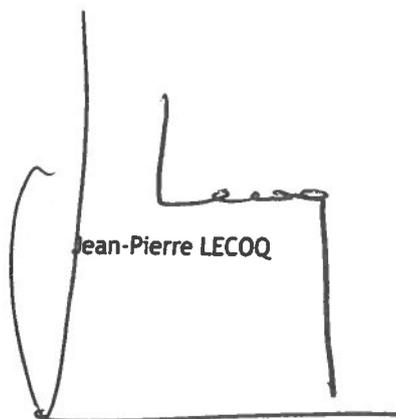
Examen du projet de délibération DLH.2017-216 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-101

12 septembre 2017

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Simone Michel-Lévy, 1 boulevard du Montparnasse (6^e).

Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e;

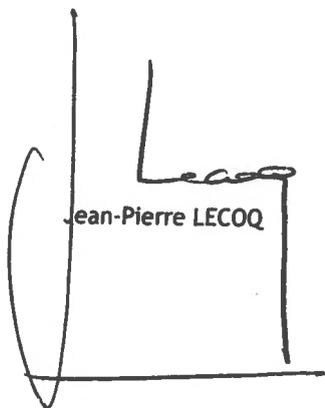
Examen du projet de délibération DAC.2017-612 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2017-06-102

12 septembre 2017

Dénomination allée Sonia Rykiel (6^e).

Vu le rapport présenté par Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement ;

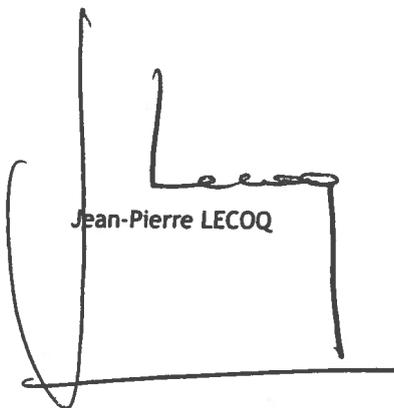
Examen du projet de délibération DU.2017-191 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2017-06-103**

12 septembre 2017

Fontaine du marché Saint-Germain, 73, rue Bonaparte (6^e) - Travaux de restauration - Permis de construire.

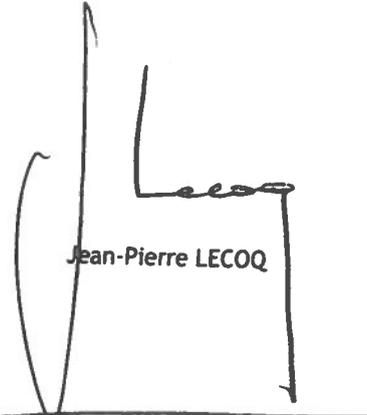
Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DPA.2017-42 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-104

12 septembre 2017

Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST : compte-rendu de l'exercice 2016.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération DAE.2017-97 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-105

12 septembre 2017

Service public Vélib' - Convention avec le Syndicat mixte Autolib'et Vélib' Métropole.

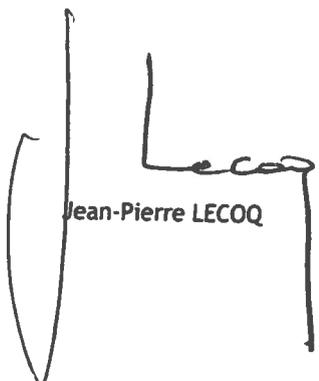
Vu le rapport présenté par Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DVD.2017-102 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 6 voix pour (A. BEUCAMPS, A. VESPERINI, M. CHEVALIER-AULAGNIER, B. PAVLIK, A. BEGO-GHINA, J. RAOUL-DUVAL) et 7 abstentions (J.P. LECOQ, J.C. BOSSARD, C. LAMBERT-BURENS, O. PASSELECQ, A.S. GODFROY-GENIN, M. de SARNEZ, M.T. LACOMBE).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-106

12 septembre 2017

États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2018.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DDCT.2017-75 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 1 voix pour (J. RAOUL-DUVAL) et 12 abstentions (J.P. LECOQ, J.C. BOSSARD, C. LAMBERT-BURENS, O. PASSELECQ, A.S. GODFROY-GENIN, A. BEAUCAMPS, M. de SARNEZ, A. VESPERINI, M.T. LACOMBE, M. CHEVALIER-AULAGNIER, B. PAVLIK, A. BEGO-GHINA).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2017-06-107

12 septembre 2017

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2018.

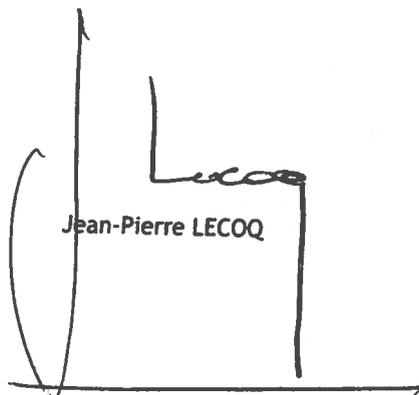
Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DDCT.2017-76 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2017-06-108

12 septembre 2017

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2018.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

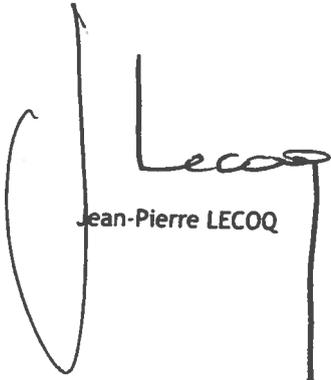
Examen du projet de délibération DDCT.2017-77 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

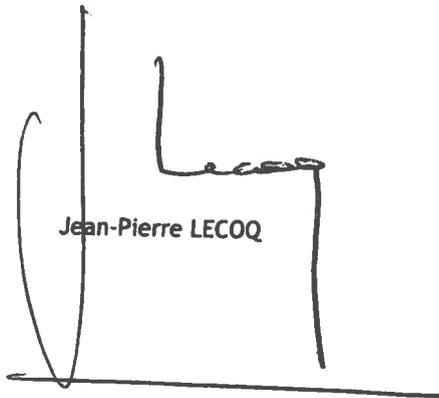
Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION**2017-06-109**

12 septembre 2017

Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 6^e arrondissement a la charge.**Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;****Examen du projet de délibération 062017028 ;****Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2511-16 et L.2511-18 ;****Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.****Un avis favorable est donné à la majorité avec 11 voix pour (J.P. LECOQ, J.C. BOSSARD, C. LAMBERT-BURENS, O. PASSELECQ, A. BEAUCAMPS, A. VESPERINI, M.T. LACOMBE, M. CHEVALIER-AULAGNIER, B. PAVLIK, A. BEGO-GHINA, J. RAOUL-DUVAL) et 2 abstentions (A.S. GODFROY-GENIN, M. de SARNEZ).**Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2017-06-110

12 septembre 2017

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association ESPRIT JAZZ, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie. (062017026)

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

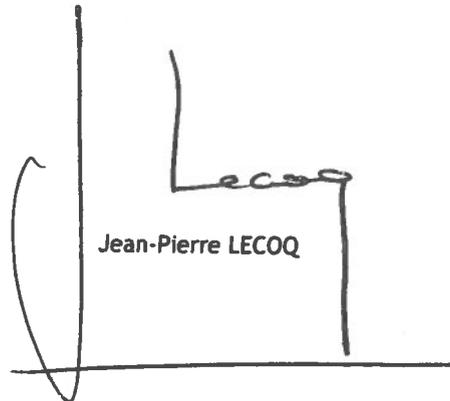
Examen du projet de délibération 062017026 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION**

2017-06-111

12 septembre 2017

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association AMAP - Panier du 6^e, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie. (062017027)

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

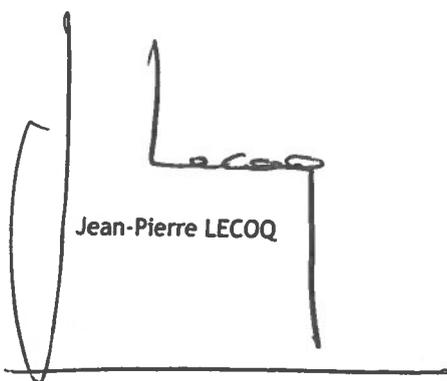
Examen du projet de délibération 062017027 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2017-06-112

12 septembre 2017

Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de sachets de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e ;

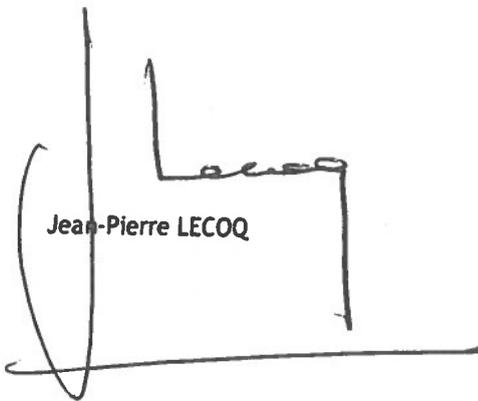
Examen du projet de délibération DEVE.2017-118 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2017-06-113

12 septembre 2017

Avenant n° 2 à la convention d'occupation domaniale des espaces publics parisiens pour l'installation et l'exploitation des colonnes et des mâts porte-affiches du 27 octobre 2005.

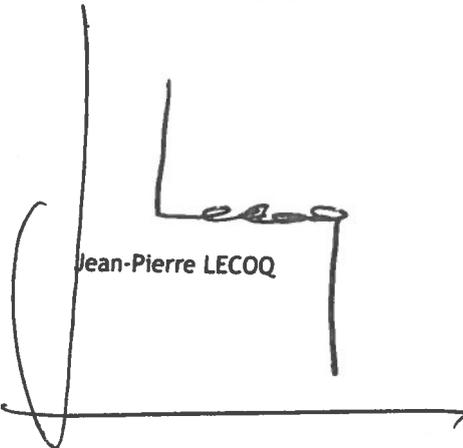
Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e ;

Examen du projet de délibération DFA.2017-70 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

12 septembre 2017

Nombre de logements Ville de Paris orientés en 2016.
Répartition des logements par typologie et catégorie de financement.
6^e arrondissement

	F1	F2	F3	F4	F5	TOTAL
PLAI	1					1
PLMS		1	1			2
PLS				1	1	2
TOTAL	1	1	1	1	1	5